



# LETTRE INFO DU CONSEIL MUNICIPAL

[www.commune-de-bulle.fr](http://www.commune-de-bulle.fr)

**NOVEMBRE - DECEMBRE 2018**

## ➤ Mairie : secrétariat et fermetures

Mme Agnès Berthet-Tissot remplacera Alice Pasqua, notre secrétaire, durant son congé maternité, **à partir du 6 décembre** prochain. Les horaires d'ouverture au public resteront inchangés soit le mardi et le mercredi de 14 h à 16 h 30 et le samedi de 10 h à 11 h 30. Durant la période de Noël et du Nouvel An, la Mairie sera fermée **les mardi 25 et mercredi 26 décembre 2018** ainsi que les **mardi 1<sup>er</sup> et mercredi 2 janvier 2019**.

## ➤ Exposition et démonstration Air Bulle Modèle Club

Dans le but de faire découvrir son activité aux habitants de Bulle et de ses environs, le club d'aéromodélisme de Bulle sera heureux de vous présenter une partie de ses modèles réduits les **samedi 24 et dimanche 25 novembre** à la salle Foblant de Bulle de 10 h à 19h. Vous pourrez découvrir des modèles de planeurs, d'avions et de jets à réaction de toutes tailles, de 1 m jusqu'à 7 m d'envergure, ainsi que des démonstrations de fabrication de petits modèles avec imprimante 3 D et de vol sur simulateur pour les jeunes qui veulent goûter à cette passion.

Une buvette sera ouverte, l'entrée est bien entendue gratuite.

## ➤ Les Ateliers du Savoir exposent et vendent aux Marchés de Noël

Les Ateliers du Savoir de Bulle exposeront leurs productions lors des 2 marchés de Noël du mois de décembre à *Doubs* (salle des Fêtes des Rives du Doubs) les **samedi 1<sup>er</sup> de 14 h à 18 h et dimanche 2 de 10 h à 18 h** ainsi qu'à *Labergement Sainte Marie* (Complexe des Vallières) **les samedi 15 de 10 h à 19 h et dimanche 16 de 10 h à 18 h** prochains. Le bénéfice est reversé à l'ADMR pour un repas récréatif en direction des personnes aidées, des salariés et des bénévoles de l'Association.

## ➤ Déneigement du village

La saison hivernale approche, les engins de déneigement aussi. Facilitez leur la vie au maximum... **Respectez les piquets à neige installés.** Veuillez ne pas garer vos voitures sur les trottoirs ou sur les aires de déblaiement à la veille de prévisions météorologiques annonçant des chutes de neige. Jeter la neige sur la route n'est pas non plus un geste très constructif. Merci d'avance pour votre civisme.

D'autre part, la Commune a signé une convention pour 5 années pour le déneigement du village avec la société *Loiget-Longchamp*. Si vous voulez négocier avec celle-ci le déneigement d'une partie privée de votre propriété, vous pouvez les contacter au **06.31.40.74.08** ou au **06.38.57.91.20**.

## ➤ Civisme

On nous signale encore la présence de chiens à l'intérieur de **l'Espace Loisirs des Clos**. C'est navrant. L'installation de barrières et de portillons avait été prévue pour sécuriser cet endroit et permettre aux familles et aux enfants de s'amuser en toute tranquillité et dans un environnement propre et sain. Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour vivre en bonne harmonie.

## ➤ Mise en garde gendarmerie de Pontarlier

Notre secteur est actuellement impacté par des cambriolages dans des maisons individuelles. Les faits se commettent principalement en fin de journée dans les créneaux horaires 17 h/20 h en l'absence des propriétaires. Les patrouilles sont en priorité axées sur les secteurs les plus touchés. Soyez vigilants... Fermez vos portes même si vous êtes à la maison. N'hésitez pas à appeler la Mairie pour faire part de comportements suspects (véhicules ou individus qui semblent faire du repérage, etc.)

➤ **Appartement libre à l'ancien presbytère, 2, rue de l'Eglise**

**1 appartement de type F3** de 99 m<sup>2</sup> situé au 1er étage avec 1 grenier, 1 cave et 1 garage est libre à la location. Loyer révisable au 1er juillet de chaque année : Appartement et garage 607,64 € sans les charges.

Les personnes intéressées voudront bien envoyer leur candidature à la Mairie au 20, Grande Rue. Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie par mail : [mairie.bulle@orange.fr](mailto:mairie.bulle@orange.fr) ou par téléphone : **09.63.24.54.43**.

➤ **Stationnement sur les trottoirs et sur la place Foblant**

Nouveau et dernier rappel : La place devant la salle Foblant est réservée aux utilisateurs de la salle et aux locataires des appartements. Elle n'est en aucun cas un parking privé et encore moins un parking pour les poids lourds. Même remarque pour les trottoirs sur lesquels de nombreuses voitures stationnent dans plusieurs rues de la Commune. Nous rappelons que ceux-ci sont réservés aux piétons et leur permettent de marcher en toute sécurité. En cas de non-respect de ces règles élémentaires du code de la route, de civisme et de bon sens, un avertissement sera affiché sur le véhicule avant dressage d'éventuels procès-verbaux par la Gendarmerie Nationale qui a été avertie (**35 € minimum**).

➤ **Concours de tarot Drugeon Sports**

Le club de Drugeon Sports organise son traditionnel concours de tarot à la salle Foblant le **vendredi 14 Décembre 2018**. Inscriptions dès 19 h 30. Début des jeux 20 h 30. Inscription 12 € ou 16 € avec assiette anglaise. Lots à tous les positifs.

➤ **Vente de copeaux**

Les personnes intéressées par les copeaux en surplus du terrain de jeux voudront bien se signaler en Mairie (**09 63 24 54 43** ou [mairie.bulle@orange.fr](mailto:mairie.bulle@orange.fr)) pour un achat éventuel. Ceux-ci seront vendus à prix coûtant soit **37 € du m<sup>3</sup>**.

➤ **Formation défibrillateur**

La Commune organise une nouvelle formation au défibrillateur installé près de la salle Foblant. Cet appareil est mis à disposition de quiconque en a l'utilité en cas d'urgence. Celle-ci sera gratuite et dispensée à la salle des fêtes en soirée (durée 1 h 30) à une date qui conviendra au plus grand nombre.

Les personnes désirant mieux connaître ses fonctions et la façon de s'en servir efficacement voudront bien s'inscrire à l'aide du coupon ci-dessous et le retourner dans la boîte aux lettres de la Mairie pour le **samedi 22 décembre 2018** ou par mail à [mairie.bulle@orange.fr](mailto:mairie.bulle@orange.fr).

---

### Formation défibrillateur

Monsieur, Madame ....., est intéressé(e) par la formation sur l'utilisation du défibrillateur.

Mes préférences pour cette formation seraient le ..... (*Indiquez le soir de la semaine que vous préféreriez*)

N° de téléphone ou mail avec lequel on peut me joindre : .....

*à remettre en Mairie avant le samedi 22 décembre 2018*

**Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !**

**Le Maire**

**Le Conseil Municipal**